

CALENDRIER PARCOURSUP ET DÉLAIS DE RÉPONSES 2024

LES DATES DES DIFFÉRENTES PHASES DE LA PROCÉDURE

La **phase principale** de la procédure PARCOURSUP est ouverte sur la plateforme Parcoursup du **17 janvier 2024 jusqu'au 12 juillet 2024 inclus**. Elle comprend :

- La phase de dépôt des vœux d'inscription, ouverte du **17 janvier 2024 au 14 mars 2024**, à 23 h 59 (heure de Paris)
- La phase de confirmation des vœux, ouverte jusqu'au **3 avril 2024**, à 23 h 59 (heure de Paris)
- La phase de réponse des établissements et de choix des candidats, ouverte du **30 mai 2024 au 12 juillet 2024 inclus**

La **phase complémentaire** de la procédure PARCOURSUP est ouverte sur la plateforme du **11 juin 2024 jusqu'au 12 septembre 2024 inclus**.

À noter : vous pouvez formuler des vœux jusqu'au 10 septembre 2024, 23h59 (heure de Paris).

Les dernières propositions d'admission sont envoyées **le 12 septembre 2024**.

DÉLAIS DE RÉPONSES AUX PROPOSITIONS D'ADMISSION (PHASE PRINCIPALE)

Les délais à respecter pour accepter (ou refuser) une proposition d'admission sont les suivants :

- Pour une proposition reçue le 30 mai 2024 et le 31 mai 2024 : **vous avez jusqu'au 2 juin 2024, 23h59 pour répondre**
- Pour une proposition reçue le 1^{er} juin 2024 : **vous avez jusqu'au 3 juin 2024, 23h59 pour répondre**
- Pour une proposition reçue entre le 2 juin 2024 et le 10 juillet 2024 inclus : **vous avez 2 jours pour répondre**. *Exemple : vous recevez une proposition d'admission le 8 juin 2024 (matin), vous devez y répondre avant le 9 juin 2024, 23h59.*

*À noter : du 16 au 23 juin, pendant les épreuves écrites, les délais de réponse aux propositions d'admission **sont suspendus** pour permettre aux lycéens de se concentrer sur leurs épreuves.*

La date limite de réponse est affichée dans votre dossier en face de la proposition d'admission. Si un candidat ne répond pas avant la date limite, la proposition d'admission est perdue et proposée à un autre candidat. **Dans ce cas, le candidat a 3 jours pour confirmer son intérêt pour les vœux qu'il a en attente.**

DÉLAIS DE RÉPONSES AUX PROPOSITIONS D'ADMISSION (PHASE COMPLÉMENTAIRE)

La date limite de réponse est toujours affichée en face de chaque proposition d'admission :

- Pour une proposition reçue entre le 11 juin 2024 et le 23 août 2024 : **vous avez 2 jours pour répondre.**
- Pour une proposition reçue entre le 24 août 2024 et le 12 septembre 2024 : **vous avez 1 jour pour répondre.**

Ce délai raccourci permettra à plus de candidats d'obtenir des réponses avant la rentrée.

Les dernières propositions d'admission seront envoyées **le 12 septembre 2024.**

MAINTIEN DES VŒUX SI ABSENCE DE RÉPONSE À UNE PROPOSITION

Le délai supplémentaire au terme duquel le candidat peut, s'il n'a pas répondu à une proposition, confirmer le maintien de ses vœux ou des placements sur liste d'attente dont il bénéficie est de **trois jours.**

L'EXCEPTION DES VŒUX EN APPRENTISSAGE (ALTERNANCE)

Pour la grande majorité des formations en apprentissage disponibles sur Parcoursup, vous pouvez formuler des vœux **après le 14 mars 2024** et vous recevez les réponses des formations au fur et à mesure.

*Conseil : si vous ne formulez que des vœux en apprentissage, votre admission dans une formation en apprentissage étant soumise à la signature d'un contrat avec une entreprise, nous vous encourageons à formuler aussi des vœux **pour des formations similaires hors apprentissage au plus tard le 14 mars 2024.***